

 ACADÉMIE DE RENNES <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	Direction des services départementaux de l'éducation nationale d'Ille-et-Vilaine	MOUVEMENT DÉPARTEMENTAL D'ILLE-ET-VILAINE ENSEIGNANTS 1ER DEGRÉ PUBLIC 2022	Fiche d'informations - N° 3
			Ecoles en situations particulières (Réunions d'informations - Informations auprès des écoles)
Division du 1 ^{er} degré - DIV 1 C Mail : ce.35div1aff@ac-rennes.fr	Ecoles en situations particulières RENNES EEPU Léon Grimault RENNES EMPU Quineleu et EEPU Albert de Mun RENNES EMPU et EEPU Carle Bahon	RENNES EEPU Châteaugiron-Landry Écoles accueillant une unité externalisée Autisme Écoles accueillant un dispositif ULIS écoles	

RENNES École élémentaire Léon Grimault – Pédagogie Freinet

L'école Léon Grimault à Rennes (22 bd Léon Grimault - Rennes) est une école élémentaire à 9 classes, avec un projet particulier qui met en œuvre dans toutes les classes la pédagogie Freinet. Le travail coopératif entre élèves et entre enseignants est un axe fort du projet d'école.

► Poste de direction

Le directeur assure, dans le cadre des missions ordinaires liées à l'emploi, la mise en œuvre du projet particulier de l'école, fondé sur les principes et méthodes de la pédagogie Freinet.

Profil attendu :

- Capacité à animer une équipe, dans le cadre du projet particulier
- Capacité à réguler l'innovation et l'expérimentation au regard des orientations nationales

Entretien obligatoire pour le poste de direction qui sera vacant à la rentrée 2022.

► Postes d'enseignants

Ce projet est fondé sur les principes et méthodes de la pédagogie Freinet, dans le respect desquels les enseignants de l'école inscrivent leur pratique pédagogique. Il est attendu des postulants la connaissance de ces principes et méthodes, l'engagement au travail en équipe et l'intérêt pour l'innovation et l'expérimentation pédagogique.

La nomination sur l'école vaut acceptation de ces points.

Pour postuler sur cette école et être informé de l'implication professionnelle attendue, il est nécessaire de participer à la réunion de présentation organisée le jeudi 24 mars 2022 dans les locaux de l'EEPU RENNES Léon Grimault à 17h30.

Les vœux formulés par des candidats qui n'auront pas assisté à la réunion d'information ou fait les démarches complémentaires auprès de la circonscription en cas d'absence seront annulés.

Les personnels qui ont déjà participé à cette réunion en 2019, 2020 ou 2021 devront obligatoirement se signaler par mail auprès de la circonscription de RENNES SUD. Cette démarche conditionnera la recevabilité de leurs vœux.

Pour toute précision contacter le secrétariat de la circonscription - Tél. 02.99.25.10.66.

RENNES École élémentaire Chateaugiron-Landry

Un dispositif pour la scolarisation des enfants sourds bilingues LSF (Langue des Signes Française) est mis en place auprès de l'école élémentaire Chateaugiron-Landry à RENNES (voir profil de postes Fiche postes à profil n°1-A – Unité du Pôle d'enseignement pour les Jeunes Sourds).

Les élèves du pôle sont conduits à participer à des activités communes avec tous leurs camarades de l'école : en groupe constitué PEJS, en classe ordinaire et lors de moments communs à tous les élèves de l'école. Pour davantage de précisions, il convient de s'adresser au directeur de l'école.

RENNES École maternelle Quineleu
RENNES École élémentaire Albert de Mun

Ces écoles mettent en œuvre un projet éducatif pour l'inclusion d'élèves malvoyants en collaboration avec le centre pour déficients visuels (Centre Angèle Vannier) situé 5 rue Albert Martin à RENNES.

Pour toute précision, il est vivement conseillé de contacter les écoles concernées ou le Centre Angèle Vannier (02.99.53.61.33)

RENNES École maternelle Carle Bahon
RENNES École élémentaire Carle Bahon

Ces écoles mettent en œuvre un projet éducatif pour l'inclusion d'élèves malentendants en collaboration avec le centre pour déficients auditifs (KERVEIZA) situé rue de Louvain à RENNES.

Toutes les classes, de la section de petits au CM2 sont susceptibles d'accueillir des enfants sourds, soit à temps plein, soit à temps partagé avec l'Institut KERVEIZA. Des personnels spécialisés interviennent également dans les classes avec les élèves. L'enseignement avec les élèves sourds ou malentendants implique une collaboration avec les personnels spécialisés et l'inscription dans les orientations du projet particulier élaboré conjointement par les écoles et KERVEIZA. Cela requiert aussi d'être capable de faire preuve d'adaptation, de ne pas craindre de travailler dans le bruit. Mais il n'est pas nécessaire de connaître la langue des signes.

Pour toute information sur le projet et les modalités de fonctionnement mises en place, il est vivement conseillé de contacter les écoles ou le centre KERVEIZA.

CESSON-SÉVIGNÉ École maternelle Bourgchevreuil
RENNES École maternelle Jean Rostand
RENNES École élémentaire les Cloteaux
ST-MALO École maternelle Bel Air

Ces écoles accueillent des dispositifs médico-sociaux externalisés au titre des Plans Autisme. A ce titre, des inclusions ponctuelles accompagnées d'un personnel spécialisé peuvent être sollicitées dans les classes de l'école. Pour toute information, il est vivement conseillé de se renseigner auprès des écoles concernées.

Écoles accueillant un dispositif ULIS écoles

Au titre du principe inclusif de l'Ecole les enseignants des écoles élémentaires accueillant un dispositif ULIS école participent activement au parcours d'apprentissage des élèves, bénéficiant de l'appui du dispositif, par une inscription et une scolarisation soutenue de ceux-ci au sein de leur classe.

Pour toute information sur le projet et les modalités de fonctionnement mises en place, il est vivement conseillé de contacter les écoles concernées.